

12. may 1689.

de Bruxelles ce 29  
avril

si vous scaurèz sous le rai-  
son que je pourray vous donner de  
ne vous avoir plus sot donner  
de mes nouvelles ay dit comme  
vous estés la très agreable  
le suis assure que vous ne  
maculerez ny de patelle ny  
doubly une personne qui  
est en besoi de tout mariage  
at bien des afaire vous  
signez leudy passé les  
article que 5A <sup>de braynes</sup> at desiré  
ay envoies mes procure  
comme il faut les dire vous  
suis fait prise des devoirs  
pour ceste afaire de marine

qui ont bien vaudres les subuete  
quelon me parle faire et celle  
la faire aurat lieu que se  
deuse avec tant de jubille et  
de railon de plus long sauff  
et la malheureuse haste et  
mopken des delay a quelon  
ne peut craindre pour y en  
avoir deiat trop que en  
l'estat de mes affaires ay par  
sout ala cite et espere  
quel fut brenot ou mourir  
ou gairir et vous enuoyez  
cel motif ay manifeste de  
sout au plusot ce pendant  
et vous enuoye la somme  
pour me doctant vous

1  
saver si elle ay bien selon me  
sambiant se sur si vites  
depuis mon retour que se nay  
presque point de sans amoy  
crayes donc que ce n'est que  
cela qui m'empesche de vous  
donner plus souvent de mes  
nouvelles ay non pas que  
je vous oublie ny manque  
a l'affection au digne que  
se vous ay promise car  
tant que je vivray je  
seray la mesme est adieu  
la plus reconnoissante a la  
plus affectionnee de toutes  
vos amies et de se  
aymable ~~de~~ tendre

*[Faint, illegible handwritten text in three columns]*

M  
T